

APPRÉHENDER DES ENJEUX QUI FONT SYSTÈME

Finalement, pour mieux comprendre l'expérience de la précarité pour les jeunes, mais aussi pour l'ensemble des tranches d'âge, il semble nécessaire de prendre en compte l'interconnexion très forte entre les différents éléments, souvent séparés dans l'accompagnement et l'analyse. Prendre en compte l'ensemble d'une situation c'est aussi comprendre les liens entre les dynamiques familiales, les questions de santé, l'orientation et les questions matérielles. Ces dynamiques "font système" sur le mode de la "spirale" ou du "cercle vicieux". Ces éléments ne peuvent être séparés, et comprendre les cumuls de précarités est un enjeu majeur de la lutte contre la pauvreté. Aussi, les jeunes sont tout aussi concernés que le reste de la population par les inégalités en termes de genre, d'origine sociale et culturelle et une analyse en terme d'âge ne saurait effacer ces enjeux. Le groupe "des jeunes" ne renvoie ni à une population homogène, ni à un groupe qui serait extérieur aux dynamiques à l'œuvre dans l'ensemble de la société.

LE GENRE ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

La population des jeunes est aussi concernée par des inégalités en termes de genre. Permettre aux femmes d'accéder aux dispositifs de l'action sociale est un enjeu majeur qui nécessite une meilleure compréhension de l'expérience de la précarité sous l'angle du genre. Les femmes, qui représentent la majorité des personnes pauvres (53% des personnes pauvres et 57% des bénéficiaires du RSA), constituent aussi 38% des personnes sans-domicile. Il s'agit d'une population invisibilisée, très exposée aux violences de genre, plus souvent hébergée chez des tiers, et moins nombreuses à être sans-abri. Les pratiques de mise à l'abri des femmes les exposent à des situations de dépendance à hauts risques. Les centres d'hébergements collectifs mixtes sont des lieux difficilement accessibles pour des femmes aux trajectoires marquées par des violences. Il est alors absolument nécessaire d'enrichir l'offre d'hébergement pour les femmes et de permettre aussi leur accès à des lieux collectifs de type accueil de jour, grâce notamment à des moments d'ouverture qui leurs seraient réservés.

PÉRIODE ESTIVALE

L'expérience de la précarité, notamment de mal-logement ou de sans-abrisme s'accompagne d'une exposition très importante aux fortes chaleurs durant l'été. Le changement climatique, accentuant les chaleurs extrêmes, la période estivale, tout comme la période hivernale est une **période à haut risque** qui appelle à la mise en place de dispositifs particuliers notamment en termes de santé et de mise à l'abri. Durant l'enquête, nous nous sommes aussi heurtées à des difficultés liées à cette période estivale qui est marquée par de nombreux départs en vacances et par l'arrêt de certains dispositifs, notamment les maraudes bénévoles. Cela appelle à une vigilance toute particulière concernant le maintien de dispositifs voire le renforcement de certains durant cette période pour faire face à la fois aux chaleurs mais aussi permettre une continuité.

REMERCIEMENTS

Un grand merci à la mission locale Gier-Pilat pour leur partage d'expériences très précieuses. Merci à La Boussole, nouveau tiers lieu solidaire à Saint-Chamond, à ses bénévoles et sa service civique pour leur accueil et les échanges très riches que nous avons eu. Merci à Axelle pour sa confiance et sa disponibilité tout au long de l'étude. Merci à Christopher pour son engagement et son temps. Nous souhaitons remercier tout particulièrement Balkis et Alma pour leur confiance et leurs engagements. Enfin, merci au SIAO42 pour les éclairages apportés dans le cadre de cette étude.

POUR ALLER PLUS LOIN :

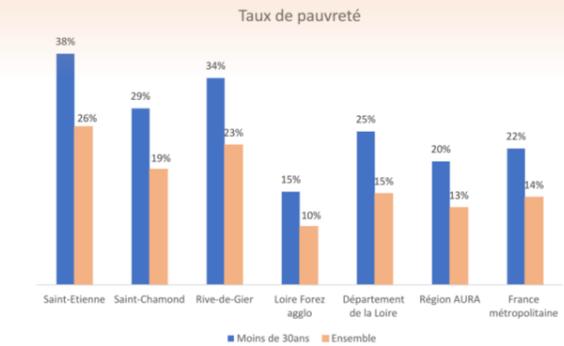
- **"Logement d'abord, qualifier des besoins. Enquête auprès des personnes en situation de sans-abrisme"**; (Lyon, Villeurbanne), Enquête quantitative et qualitative, pour la Fondation Abbé Pierre et Métropole de Lyon, par la MRIE, 2019.
- **"L'engagement chez les jeunes en précarité économique dans les territoires ruraux. Que mettent-ils en gage ?"** la MRIE, 2017.
- **"Améliorer l'accès aux droits des jeunes (18-25 ans) : quelle(s) voie(s) d'accès renforcer, quelle(s) voie(s) ouvrir ?"**, recherche-action, En3s, 2022
- **"Les besoins des femmes et des enfants hébergés en habitat transitoire. Tiny Houses et studios en location. Alynea, FNDSA, Le Mas"**, Etude qualitative sur les hébergements transitoires accueillant des femmes et des enfants de moins de 3 ans, Lyon, Villeurbanne, pour Alynea, FNDSA et Le Mas, 2021
- Loison, Marie, et Gwenaëlle Perrier. « **Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection** », *Déviante et Société*, vol. 43, no. 1, 2019, pp. 77-110.
- Note d'observation « **Un « chez-soi d'abord jeunes » à Saint-Etienne** » Observatoire SIAO42 Loire, Juin 2023)
- « **Précarité énergétique d'été : une nouvelle forme de mal-logement** », Fondation Abbé Pierre, 2023.

LES PROFESSIONNEL-LES ET BÉNÉVOLES METTENT EN AVANT LES DIFFICULTÉS QU'ILS RENCONTRENT DANS LEUR ACTIVITÉ :

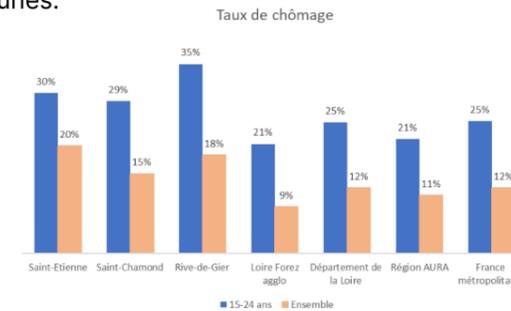
- Un besoin important d'accompagnement des jeunes pour les démarches administratives.
- Des difficultés d'obtention de rendez-vous à la préfecture
- Ils et elles déplorent un parcours administratif, long, répétitif et déshumanisant
- Ils et elles expriment des sentiments d'impuissance, de colère et de honte face à l'administration.
- L'absence de solution pour des jeunes sans logement avec des troubles psychiques (voir la note d'observation « Un « chez-soi d'abord jeunes » à Saint-Etienne » Observatoire SIAO42 Loire, Juin 2023)
- Ils et Elles alertent sur l'absence de place d'hébergement dans toute la région Gier-Pilat : qui précarise particulièrement des jeunes, qui ont grandi dans la vallée et pour qui se déplacer à Saint-Etienne n'est pas envisageable.

LES JEUNES EN PRÉCARITÉ : CONSTRUIRE LE FUTUR SOUS CONTRAINTES

Le département de la Loire compte parmi les plus pauvres de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et cette pauvreté concerne tout particulièrement les jeunes qui sont plus touchés par la pauvreté monétaire et par le chômage. La précarité, qui se concentre surtout dans les agglomérations est aussi particulièrement présente dans la vallée du Gier. 34% des 15-24 ans vivant à Rive-de-Gier sont au chômage. Saint-Chamond le taux de chômage pour la même tranche d'âge est aussi plus élevé que la moyenne nationale (29%). Les jeunes sont aussi touchés par des inégalités de genre. Au niveau national et pour les 18-29 ans, 20,6% des femmes sont pauvres contre 18,7% pour les hommes du même âge (chiffres INSEE 2018). Ces indicateurs mettent en avant des difficultés monétaires notamment en lien avec l'emploi mais ne sont pas suffisants pour comprendre les enjeux de précarité chez les jeunes.



Les situations de certaines personnes se retrouvent invisibilisées par ces chiffres, notamment les personnes sans-abri et en situation d'irrégularité du point de vue administratif. Au-delà de ces grandes tendances, les situations de précarités sont marquées par des logiques et des enjeux que nous cherchons à la MRIE à identifier par le regard et le vécu des personnes qui en font l'expérience et de leur entourage bénévole et professionnel. Ces points de vue permettent de mieux comprendre notamment la question du non-recours aux droits, particulièrement présente chez les jeunes de la vallée du Gier. De nombreux dispositifs s'adressant aux jeunes en difficulté existent et pourtant leur situation est toujours particulièrement marquée par la précarité, par rapport à l'ensemble de la population.



Comment mieux comprendre les situations des jeunes en précarité à travers le regard et l'expérience des bénévoles et professionnel-le-s ? Quels enjeux, repères et pistes de réflexion pour l'accompagnement peut-on identifier à partir de ces échanges ?

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE :



Population d'étude : les jeunes majeur-es, entre 18 et 25 ans



Enquête par entretiens semi-directifs et échanges informels avec des professionnel-les et bénévoles, et avec des personnes concernées par l'expérience de la précarité à Saint-Chamond et Saint-Etienne



Travail documentaire préparatoire basé sur les données du SIAO42 et l'ODP



Mobilisation de recherches antérieures menées par la MRIE avec les jeunes dans la région AURA et de travaux universitaires

Cette étude a été relue par les personnes citées, et les prénoms des personnes qui le souhaitent ont été anonymisés.

COMMENT DÉFINIR "UN·E JEUNE" ?

Pour les professionnel-les rencontrés, être jeune, correspond à une tranche d'âge entre 18 et 25 ans. Il s'agit d'un entre-deux marqué par l'arrivée dans la majorité et par des responsabilités particulières liées aux situations de précarité, ainsi que par le fait de ne pas encore pouvoir bénéficier du RSA. Ces caractéristiques sont communes aux deux grands types de situations rencontrées durant l'enquête : les jeunes sortant de l'ASE et les jeunes ayant connu un parcours d'exil. Ces catégories appelleraient à être approfondies sous l'angle du genre ainsi qu'à partir d'enjeux territoriaux.

« On n'a pas été accompagné à être adulte à 18 ans. Je vois en MECS, on fait tout enfin les éducs elles font tout. Le jeune il... bon ça a tendance à évoluer quand même parce qu'on se rend compte des difficultés qu'il y a après à 18ans. Mais c'est vrai que le jeune il est pas formé à être indépendant à 18ans. Oui ça c'est sûr. Donc oui je pense qu'on parle quand même de tranche d'âge. Mais nous mine de rien, je pense qu'on a quand même la moitié des personnes qu'on accueille qui sont jeunes en soi. »

Axelle, éducatrice spécialisée (E.S) à propos des jeunes majeurs sortant de l'ASE qu'elle accompagne dans le cadre de son travail eu CHRS.

DES JEUNES EN PARTIE PRIVÉ·ES DU DROIT À L'ERREUR ET À L'EXPÉRIMENTATION, POURTANT DÉCISIFS DANS CETTE PÉRIODE CHARNIÈRE

« *C'est aussi le temps de se dire ben ouais, j'ai le temps de faire mes études, j'ai le temps de trouver un travail dans ce moment-là. Enfin voilà, c'est aussi comment on se construit* » Axelle, E.S.

Parmi les enjeux identifiés, ceux de la temporalité et de la responsabilisation précoce des jeunes semblent être des éléments de compréhension de leur expérience de la précarité. Et ce, dans un contexte où les jeunes disposent de moins de ressources que la moyenne. Pour les jeunes majeurs sortants de l'ASE, il s'agit à présent d'accéder à l'indépendance et à l'autonomie, sans les repères ou le réseau familial qui soutiennent habituellement d'autres jeunes dans cette période charnière. Pour certain-es, issu-es de familles ayant connues un parcours d'exil, iels portent les espoirs de réussite de leur famille et doivent parfois (dans le cas où ils seraient les seuls à avoir une situation administrative stable) subvenir aux besoins de ces derniers par le travail.

« *Les espoirs peuvent se transmettre sur les enfants qui eux pourront peut-être accéder à (...) une meilleure condition qu'eux. (...) Tout le monde avait l'espoir et l'attente qu'en étant accompagné jusqu'à obtenir son titre de séjour et en sortie de système scolaire, il pourrait justement être une ressource pour sa famille et le fait que ça ne fonctionne pas,(...) ça fait vivre des choses difficiles à tout le monde quoi je pense* » Christopher, infirmier et bénévole

Les situations de précarités privent en partie les jeunes de la possibilité de se donner du temps pour expérimenter et pour décider de leur orientation, ce qui constitue une caractéristique de cette tranche d'âge aujourd'hui.

«*[Je faisais ça] pour toute la famille et c'était trop compliqué parce que mon frère déjà il est fatiguant et je dois déjà aller au rendez-vous chez le médecin, à l'école et j'ai une vie personnelle et j'arrivais pas à vivre. Et ma sœur aussi il faut le suivi tout le temps et ma mère elle parle pas du tout donc j'étais obligée d'aller avec elle pour tout. C'était trop compliqué, j'avais pas le temps pour moi-même, j'étais fatiguée, j'étais déprimée, y'a un moment j'étais vraiment déprimée. Mais voilà. Après, j'ai décidé d'arrêter tout ça parce que c'était la catastrophe et j'ai décidé de suivre moi-même un petit peu. C'est vraiment difficile.*» Balkis, jeune réfugiée

Des impératifs de l'ordre de la survie ainsi que des injonctions à l'autonomie les poussent alors à s'engager dans des activités et

LA SANTÉ DES JEUNES EN PRÉCARITÉ

Nous abordons ici la santé, au sens, large, définie par l'OMS comme : « *un état complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* »

Les personnes rencontrées mettent en avant des **besoins importants en termes de santé physique** pour les jeunes ayant connu un parcours d'exil, dont l'état de santé a pu motiver la famille à quitter le pays d'origine pour espérer des soins adéquats.

« *C'est là que j'ai rencontré finalement beaucoup de familles, qui étaient venues en France pour chercher des soins, pour chercher un mieux-être pour leur enfant. En tout cas dans le domaine du handicap (..) c'est des enfants tellement lourdement handicapés qu'ils peuvent presque pas survivre au quotidien sans avoir plein de matériel, d'aménagements, des visites régulières chez les professionnel·les, que manifestement on sait qu'ils peuvent pas avoir dans leur pays et les parents sont déboutés du droit au séjour en France sous prétexte que les soins existent dans leur pays. (...) Ils s'occupent pas de l'accès financier, de l'accès physique etc. et ils décrètent que les soins pourraient avoir lieu dans le pays d'accueil et que donc la demande est injustifiée.* » Christopher, infirmier et bénévole

des formations sans bénéficier ni de l'espace, ni du temps pour réfléchir et expérimenter. Cela les expose à un nouvel échec impactant alors leur santé mentale. Le fait de grandir dans des structures de l'ASE marque aussi le vécu des jeunes. Certaines expériences empêchées dans un contexte collectif arrivent alors plus tard, et là où de jeunes adolescent-es peuvent faire l'objet d'indulgence, ces expériences dérogent à ce qu'on attendrait d'un adulte.

« *Mais ceux qui sortent de l'ASE, je pense qu'ils ont tellement pas pu expérimenter des choses au sein de l'ASE parce que bah finalement t'as un cadre, tu dois rentrer à telle heure(...) nous on a tous fait des conneries je pense et du coup eux ils les expérimentent mais du coup vu qu'ils sont plus âgés bah c'est mal vu par la société. Parce que du coup à quel moment l'adulte il ose faire ça ? t'es plus un gamin, t'as 18ans t'es plus un gamin. (...)si, mine de rien (...) ! voilà.* » Axelle, éducatrice spécialisée

QUELLE PLACE POUR LE DROIT À L'ERREUR ET À L'EXPÉRIMENTATION, POUR LES JEUNES EN PRÉCARITÉ ?

Il s'agit alors d'une phase de vie ambivalente marquée par un besoin d'expérimenter et des incertitudes en tension avec de nouvelles attentes et responsabilités liées à l'arrivée dans la majorité. Pour les jeunes sans logement ou hébergement stable, l'enjeu est aussi de limiter le temps passé en CHRS.

« *Nous on a remarqué que plus ils y restent [au CHRS] et moins c'est avantageux pour eux parce qu'en fait ils rentrent dans un engrenage (...), vraiment, et du coup ça leur dessert et surtout pour les jeunes.*» Axelle, éducatrice spécialisée

Prendre en compte l'impact des expériences négatives, vécues sur le mode de l'échec permet de mieux comprendre ce qui peut être perçu comme du désengagement ou des difficultés de mobilisation dans l'accompagnement. Loin d'être désengagé-es, de nombreux jeunes en précarité sont particulièrement engagé-es pour eux, pour leur famille, pour les autres, sans en avoir toujours le choix. Ce qui nous oblige à repenser ce qu'on entend par l'engagement notamment dans l'accompagnement. «*Ok maintenant ils ont dit Rafael, mon fils, il a un titre de séjour, il peut travailler. Ok. Mais Rafael il peut payer les factures et tout. Mais Rafael il est pas mon mari, il est un jeune, il a besoin pour son argent, il a besoin de... de comme tous les jeunes, il peut m'aider mais pas tout payer.*» Alma, femme accompagnée, mère de deux jeunes.

Les personnes rencontrées ont également mis en lumière des besoins importants de santé mentale et sociale.

Les expériences douloureuses successives et les différentes désillusions liées aux situations de précarité impactent le moral et l'énergie des personnes qui peuvent alors se retrouver dans une situation de découragement, de « passivité » qui constitue alors une difficulté supplémentaire pour la suite.

« *Il y a beaucoup de désillusion il peut y avoir aussi(...)tout l'engrenage qui amène une personne a une position passive (...) [à] laquelle elle était pas forcément prédéterminée, mais à force de se heurter à des murs (...) ça a un fort impact quand même sur le moral, sur la vie affective, sur l'énergie quoi même d'un point de vue général. Le niveau d'énergie est pas élevé.* » Christopher, à propos d'une famille exilée.

«*Je pense que c'est pas normal que je suis jeune et que je sois fatiguée tout le temps. Parfois j'arrive vraiment d'être.. le plus important pour moi c'est la santé mentale et là je pense que j'ai pas un bon mental. Je suis vraiment fatiguée, je suis stressée et parfois je me sens pas très bien avec moi-même et je préfère rester chez moi dans mon coin.*» Balkis, jeune réfugiée

Pour les jeunes hébergé-es en CHRS, familier-es des structures de l'ASE, des **besoins d'accompagnement psychologique** ont été exprimés. Ces situations peuvent mettre en difficultés les professionnel-le·s qui déplorent un manque d'offre dans ce domaine. A cela s'ajoute une nécessité de réajuster l'offre existante, afin de permettre aux personnes d'en bénéficier. Il s'agirait alors « d'aller vers » les jeunes en besoin. Aussi, les jeunes peuvent avoir des difficultés d'identification quant à leurs besoins, ce qui peut contribuer à expliquer le non-recours, mis en avant notamment par le SIAO42. Cela va dans le sens d'un « aller-vers » poussé et innovant. Les jeunes en précarité sont plus souvent isolé-es et ne disposent pas toujours du capital social qui leur permettraient d'obtenir le soutien dont ils pourraient avoir besoin.

« Et puis ils ont pas le réseau(...) ils sont très isolés(...). Moi demain j'ai une galère j'appelle ma copine. Eux ils vont appeler qui ? bah ils vont venir voir l'éduc mais on reste du professionnel. Donc en fait ouais ils ont pas cette soupape. » Axelle, E.S.

Cet isolement peut devenir une souffrance et constituer un élément qui témoigne d'une santé sociale fragilisée. Il représente aussi un obstacle dans l'accès à des lieux et des services. Le fait d'être accompagné par des pairs, ou des personnes de confiance permet à des jeunes d'accéder à des lieux ressources.

L'ACCOMPAGNEMENT : REPENSER LA QUESTION DE L'AUTONOMIE

«*[Concernant l'orientation du jeune suivi] (...) ça correspond pas à leurs rêves, très très loin de là. Il [le jeune accompagné] avait perdu beaucoup de temps finalement et de crédibilité aussi la bas, ça fait qu'il s'est fait supprimé son allocation et que ça s'est pas très bien terminé pour lui. Au niveau de la mission locale*» Christopher, bénévole.

Les jeunes en précarité aussi ont des rêves et des projets et ne pas tenir compte de la motivation du jeune, avec des orientations uniquement vers des secteurs en tension, les expose à des décrochages qui précarisent encore davantage leurs ressources et leur santé mentale. Certain-es jeunes et professionnel·les nous font part de choix d'orientation faits dans l'espoir d'obtenir un titre de séjour, et qui ne correspondait pas du tout aux volontés des jeunes.

«*Oui il [son fils] était déçu. Mais quand on peut pas faire quelque chose qu'on aime on est obligé d'accepter même les autres choses qui nous plaisent pas. Ici en France juste t'es obligé de faire des choses. Tu peux pas faire ce que tu veux, ce que tu aimes.*» Alma, femme accompagnée, mère de deux jeunes.

Cet échange fait référence à l'orientation d'un jeune, qui en plus d'avoir des possibilités limitées, est encore restreint par des problèmes de santé qui l'empêchent d'exercer certains métiers. La mobilité est aussi un enjeu majeur pour l'insertion professionnelle. Cette famille a dû déménager à Saint-Etienne pour élargir ses possibilités de travail, n'ayant pas accès à des moyens de déplacements efficaces.

«*Les immigrés nous, on a pas de voiture, comment on fait nous là-bas ? Même pour les courses, casino c'est trop cher et là-bas y'avait que ça, on peut pas aller ailleurs parce qu'on a pas de voiture. On a perdu six ans de nos vie à [ville à une vingtaine de km de Saint-Etienne]Mais la bas où j'étais, j'étais comme en prison.*» Alma, femme accompagnée, mère de deux jeunes.

« (...) *Parce qu'étant des familles sans ressources, il n'y a pas de scooter, pas de petite moto, pas d'abonnement de bus,(...) tout était bloqué de tous les côtés quoi. Et nous on avait ce souhait de partir plus sur une grande ville pour avoir plus d'opportunité et être moins isolés (...).* » Christopher, bénévole

Cela constitue une piste, un potentiel levier d'action, concernant le non-recours des jeunes. Il est très difficile pour les jeunes en précarité, en prise avec des enjeux de survie, de se projeter. Ils font l'objet d'une stigmatisation et connaissent des expériences de rejet et d'échec qui les fragilisent dans leur rapport aux autres, et met à mal leur confiance dans les institutions et dans l'avenir.

« En fait ces refus entraînent l'échec chez ces jeunes qui sont toujours dans l'échecl(...). C'est ce qui en ressort en fait. « ah bah j'ai pas réussi encore » « ah bah on me veut pas », et en fait c'est ça qui est hyper compliqué c'est comment on peut les inclure dans une société alors que personne veut d'eux. (...) Les jeunes je pense qu'ils osent beaucoup moins. (...) » Axelle, E.S.

Cela les expose alors à des risques en termes de santé mentale mais aussi à des difficultés supplémentaires, notamment dans l'accompagnement.

« [à propos de l'accompagnement] y'en a au début ils disent non parce qu'ils ont honte, et en fait ils voient très bien que c'est une aide qu'on leur apporte et c'est pas un jugement(..) parce qu'ils peuvent le dire, des fois ils sont hyper stigmatisés, dans la vie de tous les jours. C'est souvent ce rejet de la société qui est compliqué. (...) [il y a] des jeunes où en fait ils voient plus de sens à leur vie, ils ont l'impression d'avoir échoué dans tout et ils plongent dans les addictions. » Axelle, E.S.

Le déménagement de cette famille dans une plus grande ville leur a aussi permis de s'extraire en partie de dynamiques potentiellement stigmatisantes:

«*Ils connaissaient pas. Ici si tu dis albanaise, ils savent, ici on est comme les autres la bas on était particuliers*» Alma, femme accompagnée, mère de deux jeunes.

Aussi, les besoins que nous avons pu identifier vont dans le sens d'un accompagnement sur le mode du "faire" plutôt que du "dire".

«*Mais j'arrive pas à le faire, je connais pas, je pense que c'est important de faire les choses, pas de conseiller. Et c'est très fatiguant d'aller à chaque fois, de prendre des conseils à chaque endroits et des fois ça arrive de pas être correct. Il te dit quelque chose et quand t'essaye de faire c'est pas la bonne chose c'est vraiment fatiguant.*» Balkis, jeune réfugiée

Pour des professionnel·les qui font le constat de difficultés dans l'accompagnement des jeunes, ces pistes permettent de repenser aussi la question de l'autonomie. "Faire avec" peut sembler contre-intuitif dans une logique d'accompagnement à l'autonomie, mais permet finalement à certain-es jeunes d'acquérir les clés, notamment de compréhension du système, des institutions, des démarches vis-à-vis desquels on observe de nombreuses inégalités. La phase de vie correspondant à la jeunesse n'est pas linéaire et l'acquisition de l'autonomie nécessite du temps, pour tous·tes les jeunes, qui ne se construisent jamais seul-es finalement. Malgré ces difficultés, des expériences positives d'accompagnement sont ressorties, notamment pour une jeune en reprise d'étude, qui a été accompagnée dans ses démarches de candidature et d'inscription et qui aujourd'hui s'apprête à emménager seule pour suivre ses études.

«*Elle m'a aidé beaucoup, vraiment. Elle m'a suivi pour les formations, elle m'a suivi pour faire les inscriptions sur Parcoursup, elle m'a suivi pour les lettres de motivation, pour le CV aussi elle m'a aidé beaucoup beaucoup. Vraiment sans elle, je serais pas arrivée ici. Je suis très très contente de reprendre mes études, c'est vraiment très important pour moi, je suis très très contente*», Balkis, jeune réfugiée.